

Séance du 17 juin 2019

Présents : FAIVRE Jean-Pierre, FEVRE Corinne, BAUDARD Didier, HUMBLLOT Yves, BALLOT Emmanuelle, PRUNEAUX Andrée, LABOUROT Céline, VIEILLARD Benoit, GAUTHIER Audrey, PESENTI Bruno, BUCHAILLOT Thierry, LAPLACE Jean-Louis,
François SERRUROT a donné procuration à Jean-Pierre FAIVRE
Absent : François ROUSSEAU

POINT SUR LE PROJET « VOIE VERTE » :

M. le Maire présente au Conseil Municipal le tracé de la future « voie verte Jules Grévy » qui ira de Dole à Mont-Sous-Vaudrey. Elle a été élaborée par le cabinet ARTELIA sous l'égide de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. A PARCEY, deux dessertes sont prévues :

- Point information tourisme : Coût 20 400 €, à charge de la commune.
- Rue des Badenards : Coût 14 500 €, à charge de la CA du Grand Dole.

Le Conseil Municipal donne son accord de principe pour le projet, tel que proposé par la CA du Grand Dole.

EMPLOIS SAISONNIERS :

Le Conseil Municipal décide :

- La création d'un emploi d'adjoint technique, en contrat à durée déterminée, pour accroissement saisonnier d'activité, du 8 juillet au 2 août 2019.
- La création d'un emploi d'adjoint technique, en contrat à durée déterminée, pour accroissement saisonnier d'activité, du 12 août au 6 septembre 2019.
- Fixe la rémunération sur la base du 1^{er} échelon de l'échelle C1, indice brut 348, majoré 326.
- Autorise le Maire à établir et signer les contrats de travail correspondants.

ETUDE DEVIS :

Le Conseil Municipal étudie les devis suivants :

- Réfection peinture salle des fêtes : Etant donné le coût élevé des travaux, il est envisagé de les faire réaliser, partiellement ou totalement, par les employés communaux.
- Réfection portail du cimetière : La Maison du peintre : 1 200 € TTC : Accepté
- Réfection mur du cimetière : A revoir ultérieurement.
- Remplacement porte à l'école : JURA METAL : 4 656 € TTC : Accepté
- Rénovation terrain tennis : En attente de précision sur la nature et le coût des travaux.
- Fresques décoratives sur deux transformateurs, rue de la Plassotte et rue du Camping : Nettoyage 570 € par transformateur et fresque 150 € le m² : Accepté. Une convention sera conclue avec ENEDIS qui attribue une subvention de 600 €.

QUESTIONS DIVERSES :

- Les conventions de mise à disposition de la salle des fêtes seront adressées aux associations, suite à mise à jour.
- Jean-Louis LAPLACE donne le compte-rendu de la réunion « référents transport » du Grand Dole. Un nouveau guide horaires sera à disposition au mois d'août.
- Un point est fait sur les travaux de voirie rue de la Plassotte.
- Un concert du groupe VOX BELARUS aura lieu le vendredi 5 juillet à 20 h 30 à l'église de PARCEY.

Séance levée à 23 H 15.

LE MAIRE, Jean-Pierre FAIVRE